

PSE-6007 : Rapport de projet d'intervention

NRC 92140

Automne 2014

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-15

Crédit(s) : 6

Préalables : MEV 7003

Justification du choix de la problématique, du programme d'intervention et des modes d'évaluation. Cadre théorique et bilan de pratiques professionnelles sur le sujet. Maîtrise des techniques de recension et d'analyse intégrative des écrits. Maîtrise d'habiletés de rédaction scientifique et de la qualité de la communication écrite requise pour un rapport professionnel. Analyse synthèse du niveau acquis dans sa pratique professionnelle et pistes de poursuite pour son début de carrière.

Le cours se donne les mardis matin (8h30 à 11h30) pour les deux sessions. Les dates auxquelles les activités se déroulent en classe seront disponibles sur le site ENA du cours.

Plage horaire :

Cours en classe

mardi 08h30 à 11h30 [DES-0134](#) Du 2 sept. 2014 au 27 avr. 2015

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours :

<https://www.portaildescours.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=55443>

Coordonnées et disponibilités

Anne-Sophie Denault

Professeure

Anne-Sophie.Denault@fse.ulaval.ca

Frédéric Guay

Professeur

Frederic.Guay@fse.ulaval.ca

Suzanne Manningham

Professeure

Suzanne.Manningham@fse.ulaval.ca

Sylvie Moisan

Professeure

Sylvie.Moisan@fse.ulaval.ca

Patrick Arial

Chargé de cours

patrickarial@hotmail.com

Soutien technique :

Centre de services et de ressources en technopédagogie (FSÉ)

Pavillon La Laurentienne, local 0333

(418) 656-2131, poste 8255

✉ aide@fse.ulaval.ca

Toutes sessions	
Du lundi au jeudi	08h00 à 20h00

Sommaire

Description du cours	4
Description générale	4
Objectif général	4
Objectifs spécifiques	4
Approche pédagogique	5
Information sur les connaissances requises en anglais	5
Informations sur la classe virtuelle	5
Informations sur les cours enregistrés	6
Contenu, activités et échéances	6
Évaluations et résultats	6
Liste des évaluations sommatives et formatives	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	7
Dépôt du canevas 1	7
Dépôt du canevas 2	7
Affiche	8
Rapport d'intervention	8
Informations détaillées sur les évaluations formatives	8
Questionnaire initial	8
Formulaire d'entente avec le milieu	8
Entente de confidentialité	9
équipes	9
Barème de conversion	9
Règlement disciplinaire	9
Évaluation de la qualité des textes - Politique facultaire	9
Gestion des délais	10
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	10
Matériel didactique	11
Liste du matériel obligatoire	11
Médiagraphie et annexes	11
Bibliographie	11

Description du cours

Description générale

Projet d'intervention dans un milieu de pratique. Justification du choix de la problématique du projet d'intervention et des modes d'évaluation. Cadre théorique et bilan de pratiques professionnelles sur le sujet. Maîtrise des techniques de recension et d'analyse intégrative des écrits. Maîtrise d'habiletés de rédaction scientifique et de la qualité de la communication écrite requise pour un rapport professionnel. Analyse synthèse du niveau acquis dans l'ensemble de sa formation théorique et pratique et dans son expérience professionnelle dans son milieu de stage ou ailleurs. Pistes de poursuite pour son début de carrière.

Objectif général

Le cours Rapport de projet d'intervention (RPI) est une occasion de mener à bien l'ensemble des étapes qui permet de répondre à un besoin ou à un problème tel que rapporté par le milieu, incluant l'identification du besoin, la recension des écrits pour trouver des pistes de solution, la formulation d'objectifs, la mise sur pied d'outil ou de matériel, l'élaboration d'une démarche évaluative, ainsi que l'analyse et l'interprétation des résultats issus de cette démarche.

Ce cours est également une occasion de réflexion et de synthèse personnelle sur sa formation et la pratique psychoéducative et de mise au point sur son identité professionnelle actuelle. La présence dans un milieu a pour but de fournir un terrain d'expérimentation d'un projet d'intervention qui fera l'objet du rapport tout en contribuant à l'avancement d'un élément de la pratique de ce milieu.

Ce cours touche à plusieurs compétences de l'ordre professionnel, dépendamment des projets d'intervention réalisés par les étudiant(e)s. De façon générale, cependant, ce cours touche aux compétences liées au rôle-conseil, notamment :

- 5.1 Recueillir l'information nécessaire à la clarification de la demande de consultation et à la compréhension du contexte et des enjeux liés à son mandat.
- 5.3 Déterminer des modalités d'aide ou de formation appropriées aux besoins et aux capacités des acteurs.
- 5.7 Assurer l'évaluation et le suivi de ses actions auprès des acteurs concernés.

Objectifs spécifiques

- Identifier un besoin ou un problème tel que rapporté par le milieu.
- Établir, suite aux démarches effectuées dans le milieu (p. ex. : échanges, observations), un mandat en collaboration avec les partenaires du milieu.
- Élaborer une recension des écrits qui permettra de documenter des pistes de solution ou de réponse en lien avec le mandat convenu.
- Formuler des objectifs précis et cohérents avec le mandat convenu et la recension des écrits.
- Choisir (ou élaborer) des outils ou du matériel qui permettront de répondre aux objectifs proposés.
- Élaborer une démarche évaluative qui permettra de vérifier l'atteinte des objectifs proposés.
- Déterminer les résultats obtenus suite à la démarche évaluative.
- Analyser et interpréter les résultats obtenus à la lumière des connaissances scientifiques et pratiques.
- Critiquer la démarche évaluative et l'ensemble de la démarche effectuée dans le cadre du cours.
- Rendre compte, oralement et par écrit, de façon claire et cohérente de l'ensemble de l'exercice réalisé dans le cadre du cours.
- Mettre en relation des concepts clés de la psychoéducation avec les expériences vécues lors du projet d'intervention et les expériences à venir.
- Juger de l'apport de l'ensemble de la démarche effectuée dans le cadre du cours dans le développement de son identité professionnelle présente et future.
- Démontrer une posture de praticienne ou de praticien réflexif.
- Démontrer une attitude critique face à la pratique professionnelle de la psychoéducation et face aux connaissances scientifiques sur lesquelles celle-ci se fonde.

Approche pédagogique

Le cours privilégie la discussion et l'intégration des expériences ainsi que des connaissances de chacun des étudiant(e)s.

Les modalités pédagogiques incluent des :

- Cours magistraux
- Discussions et analyses en groupe
- Présentations en sous-groupes

Information sur les connaissances requises en anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans les programmes d'études des 2^e et 3^e cycles offerts par la Faculté des sciences de l'éducation, et dont la description l'indique, est liée à la capacité de l'étudiante ou de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiante ou l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiante ou l'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Informations sur la classe virtuelle

Les séances en classe virtuelle auront lieu avec la plateforme *Adobe Connect*. Vous pourrez accéder à chaque séance au plus tôt 30 minutes avant l'heure prévue.

Accès aux séances

- L'accès aux séances se fait dans la page [Contenus, activités et échéances](#).

Recommandations techniques

Afin que vous puissiez profiter pleinement d'Adobe Connect, assurez-vous de suivre les recommandations techniques suivantes :

- **Test de diagnostic**
Effectuer le [test de diagnostic Adobe Connect](#) pour vous assurer que votre ordinateur et les connexions réseau sont correctement configurés. En cas de problème, contactez le soutien technique.
- **Optimisez votre affichage**
Pour un meilleur affichage de la classe virtuelle, installer le plugin Adobe Connect ([Windows](#) ou [Mac](#)).
- **Utiliser un micro-casque**
Pour prévenir les retours de son et afin que vos interventions soient clairement audibles, utiliser un micro-casque et effectuer l'ajustement de votre microphone à chaque cours à l'aide de l'assistant configuration-audio.

Code de pratique de la classe virtuelle

Afin que l'expérience en classe virtuelle soit agréable pour tous les participants, il conviendra de respecter le code de pratique suivant :

- **Avoir une bonne compréhension de votre classe virtuelle**
Votre expérience en classe virtuelle sera plus agréable si vous avez une bonne compréhension de son fonctionnement. Pour ce faire, visionner le [tutoriel sur l'utilisation d'Adobe Connect](#).
- **Demander le droit de parole**
Lever la main pour demander la parole. Activer votre micro seulement lorsque vous avez le droit de parole. Fermer votre micro et baisser votre main une fois votre intervention terminée.
- **Faire une bonne utilisation de la messagerie directe**
Utiliser la messagerie directe (conversation ou QetR) pour les interventions rapides ou simultanées telles

que poser ou répondre à une question ou émettre un commentaire sur les propos tenus par la personne qui intervient. Éviter une utilisation abusive ou hors sujet de la messagerie directe afin de ne pas distraire le groupe du sujet principal.

Informations sur les cours enregistrés

Les trois premiers cours seront enregistrés. L'enregistrement sera versé dans les jours suivants, sous l'onglet du cours correspondant (*Contenus, activités et échéances*). Les enregistrements seront accessibles à tous.

Pour avoir accès aux enregistrements, vous avez besoin d'une bonne connexion Internet (évittez le sans fils qui est plus susceptible de connaître des ratés) et de FlashPlayer : <http://get.adobe.com/fr/flashplayer/> (gratuit).

Contenu, activités et échéances

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date	Modalité
<u>Présentation du projet et de ses composantes</u>	9 sept. 2014	Grand groupe
<u>Présentation du projet et de ses composantes</u>	16 sept. 2014	Grand groupe
<u>Présentation du projet et de ses composantes et questionnaire à remplir en ligne</u>	23 sept. 2014	Grand groupe
<u>Dépôt du formulaire d'entente et de celui d'engagement à la confidentialité (pas de rencontre) et outils pour la recherche documentaire</u>	7 oct. 2014	Documents à déposer sur le site du cours
<u>Mise en commun de l'avancement des démarches</u>	14 oct. 2014	Sous-groupe
<u>Dépôt du canevas 1 (pas de rencontre) et outils liés à la recension des écrits</u>	4 nov. 2014	Document à déposer sur le site du cours
<u>Présentation du projet en sous-groupes selon l'horaire établi</u>	9 déc. 2014	Sous-groupe
<u>Visionnement des cours relatifs à l'identité professionnelle animés par monsieur Marcel Renou</u>		En ligne
<u>Dépôt du canevas 2 (pas de rencontre) et outils liés à l'évaluation des objectifs</u>	20 janv. 2015	Document à déposer sur le site du cours
<u>Présentation du plan d'évaluation en sous-groupes selon l'horaire établi</u>	3 févr. 2015	Sous-groupe

<u>Rencontre individuelle</u>	Individuel	Sur demande et sur rendez-vous
<u>Dépôt du 1er jet de l'affiche (pas de rencontre)</u>	31 mars 2015	Document à déposer sur le site du cours
<u>Séance d'affiches</u>	14 avr. 2015	Activité publique de 8h30 à 14h00
<u>Remise finale du Rapport du projet d'intervention (pas de rencontre)</u>	21 avr. 2015	Document à déposer sur le site du cours

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu, activités et échéances* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations sommatives et formatives

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Dépôt du canevas 1	Dû le 4 nov. 2014 à 23h59	Individuel	10 %
Dépôt du canevas 2	Dû le 20 janv. 2015 à 23h59	Individuel	5 %
Affiche	Dû le 31 mars 2015 à 23h59	Individuel	15 %
Rapport d'intervention	Dû le 21 avr. 2015 à 23h59	Individuel	70 %

Formatives

Titre	Date	Mode de travail
Questionnaire initial	Disponible en tout temps	Individuel
Formulaire d'entente avec le milieu	Dû le 7 oct. 2014 à 23h59	Individuel
Entente de confidentialité	Dû le 7 oct. 2014 à 23h59	Individuel
formation des équipes		
équipes	Dû le 24 avr. 2015 à 10h42	En équipe

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Dépôt du canevas 1

Date de remise : 4 nov. 2014 à 23h59
Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %
Remise de l'évaluation : • [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

L'étudiant(e) remet un plan détaillé des premières sections de son rapport d'intervention selon le modèle fourni dans le cours.

Fichiers à consulter :



[Canevas détaillé 1](#)

.79,04 Ko, déposé le 23 sept. 2014



[Exemple de différentes sections](#)

.99,11 Ko, déposé le 26 août 2014

Dépôt du canevas 2

Date de remise : 20 janv. 2015 à 23h59
Mode de travail : Individuel
Pondération : 5 %
Remise de l'évaluation : • [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

L'étudiant(e) remet un plan détaillé de son plan d'évaluation selon le modèle fourni dans le cours.

Fichiers à consulter :



[Canevas détaillé 2](#)

Affiche

Date de remise : 31 mars 2015 à 23h59
Mode de travail : Individuel
Pondération : 15 %
Remise de l'évaluation : • [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

L'étudiant réalise un résumé de son projet d'intervention sous forme d'affiche qui sera présenté à l'ensemble de la Faculté.

Fichiers à consulter :



[Exemple d'affiche \(Projet en petite enfance\).pdf](#)

.5,14 Mo, déposé le 1 août 2014



[Exemple d'affiche \(Projet en santé mentale\).pdf](#)

.6,57 Mo, déposé le 1 août 2014

Rapport d'intervention

Date de remise : 21 avr. 2015 à 23h59
Mode de travail : Individuel
Pondération : 70 %

Directives de l'évaluation :

L'étudiant(e) devra réaliser un rapport conforme aux indications présentées par les professeurs tout au long de la session. Afin de vous guider dans les sections non couvertes dans les canevas détaillés 1 et 2, veuillez vous référer au canevas 3 ci-dessous.

Fichiers à consulter :



[Canevas détaillé 3](#)

.76,9 Ko, déposé le 25 août 2014

Informations détaillées sur les évaluations formatives

Questionnaire initial

Titre du questionnaire : [Questionnaire "État de situation"](#)
Période de disponibilité : Disponible en tout temps
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises(La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail : Individuel

Directives :

Pour nous permettre de connaître votre situation à propos de votre Projet d'intervention, veuillez répondre à ce court questionnaire.

Formulaire d'entente avec le milieu

Date de remise : 7 oct. 2014 à 23h59
Mode de travail : Individuel
Remise de l'évaluation : • [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Formulaire **obligatoire**. Doit être remis au plus tard le 7 octobre.

Fichiers à consulter :



[formulaire d'entente PSE-6007_2014-2015.docx](#)

31,7 Ko, déposé le 22 août 2014

Entente de confidentialité

Date de remise : 7 oct. 2014 à 23h59
Mode de travail : Individuel
Remise de l'évaluation : • [Boîte de dépôt](#)

équipes

Date de remise : 24 avr. 2015 à 10h42
Pour les deux sessions
Mode de travail : En équipe
Remise de l'évaluation : • à venir

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	95	100
A	90	94,99
A-	85	89,99
B+	80	84,99
B	75	79,99
B-	70	74,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

Règlement disciplinaire

Les étudiants commettant une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval*, notamment en matière de plagiat ou de tricherie, sont passibles des sanctions prévues dans ce règlement. Nous vous encourageons fortement à en prendre connaissance et à être particulièrement attentifs aux articles 28 à 32 du *Règlement disciplinaire*.

www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Évaluation de la qualité des textes - Politique facultaire

Conformément à la [Poli-tique de la Faculté des sciences de l'éducation en matière de valorisation et de développement des compétences langagières en français](#) adoptée par le Conseil de la Faculté le 3 avril 2014, **la qualité du français écrit** est prise en compte dans la détermination de la note de chacun des travaux et examens, et ce, dans tous les cours, stages ou séminaires. Ainsi :

- on attribuera 10 % de la note globale aux [qualités textuelles](#) (clarté, cohérence, structure);
- on pourra retrancher jusqu'à 20 % de la note globale pour les problèmes liés à la [maîtrise du code linguistique](#) (éléments considérés : orthographe lexicale, ortho-graphe grammaticale, syn-taxe, ponctuation, vocabulaire¹).

Grille d'évaluation des qualités textuelles

10/10	Excellent travail sur le plan de la clarté, de la cohérence et de la structure.
-------	---

8/10	Bon travail sur le plan de la clarté, de la cohérence et de la structure.
6/10	Travail tout juste passable sur le plan de la clarté, de la cohérence et de la structure.
3/10	Travail présentant d'importantes faiblesses sur le plan de la clarté, de la cohérence et de la structure.
0/10	Travail ne répondant pas aux exigences minimales sur le plan de la clarté, de la cohérence et de la structure.

Remarque : la grille relative aux qualités textuelles s'applique aux textes d'au moins une page (environ 350 mots), donc pas aux réponses brèves dans le cadre d'un examen.

Grille d'évaluation de la maîtrise du code linguistique

(Aucun point retranché)	Travail comportant très peu d'erreurs de langue.
-5 %	Travail comportant quelques erreurs de langue.
-10 %	Travail comportant plusieurs erreurs de langue.
-15 %	Travail comportant un nombre important d'erreurs de langue.
-20 %	Travail comportant un nombre très important d'erreurs de langue.

Remarque : il importe de souligner que le pourcentage retranché (le cas échéant) correspond au nombre approximatif d'erreurs, non à un décompte précis des erreurs relevées. La même grille s'applique aux examens comme aux travaux, à ceci près qu'on montre davantage de tolérance quant au nombre d'erreurs dans les examens.

1. On distingue le vocabulaire, qui renvoie à l'emploi correct des mots courants, et la terminologie, qui désigne les termes, concepts ou notions liés à une discipline scientifique donnée.

Gestion des délais

Les travaux doivent être remis en début de cours aux dates indiquées. Tout empêchement majeur doit être signalé aux professeures le plus tôt possible et ce, avec une preuve à l'appui. Un délai non convenu dans la remise des travaux sera pénalisé à raison d'un (1) point par jour de retard.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'*Attestation d'accommodations scolaires* obtenue auprès d'un conseiller du secteur *Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)* doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le *secteur ACSESH* au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la [procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires](#).

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire



Lectures suggérées

Des textes seront déposés sur le site du cours tout au long de la session.

Médiagraphie et annexes

Bibliographie

Outils de rédaction :

American Psychological Association (2010, 6^e éd). *Publication manual of the American Psychological Association*. Washington, DC : American Psychological Association.

<http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=107>

Jucquois, G. (2003, 2^e éd). *Rédiger, présenter, composer. L'art du rapport et du mémoire*. Bruxelles : Éditions De Boeck Université.

Leclerc, C. (2010). *Consignes de rédaction*. Département des fondements et pratiques en éducation, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval.

Ouvrages méthodologiques :

Bouchard, S. et Cyr, C. (2010, 2e ed). *Recherche psychosociale. Pour harmoniser recherche et pratique*. Québec : Les Presses de l'Université du Québec.

Bourassa, M., Bélair, L., et Chevalier, J. (2007). *Les outils de la recherche participative. Éducation et francophonie* (http://www.acef.ca/c/revue/pdf/ACELF_XXXV_2.pdf)

Brousselle, A., Champagne, F., Contandriopoulos, A.-P. et Hartz, Z. (2009). *L'évaluation : concepts et méthodes*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Gauthier, B. (2009, 5^e ed). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. Les Presses de l'Université du Québec.

Mayer, R., Ouellet, F., Saint-Jacques, M.-C., Turcotte, D. et collaborateurs (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Boucherville : Gaétan Morin éditeur.

OCCOPPO. (2008). *Guide d'évaluation psychoéducative*. Montréal: Auteur. Édition révisée (2009) par Jocelyne Pronovost ps.éd, Gilles Bergeron, ps.éd. et Dominique Trudel ps.éd.

Paillé, P. (2007). La méthodologie de recherche dans un contexte de recherche professionnalisante : douze devis méthodologiques exemplaires. *Recherches qualitatives*, 27(2), 133-151.

Picard, F. (2008). *Améliorer la lisibilité d'un essai ou d'un mémoire*. Département des fondements et pratiques en éducation, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval.

Ouvrages de référence sur le plan théorique et professionnel :

Blanchard-Laville, C., et Fablet, D. (1996). *Théoriser les pratiques professionnelles*. Paris : Éditions L'Harmattan.

Bourassa, B., Serre, F. et Ross, D. (2007). *Apprendre de son expérience*. Québec : Les Presses de l'Université du Québec.

Cornet, J. (2010). Praticiens réflexifs? Oui mais critiques! *Revue Traces*, 194, tiré de

- Cunliffe, A.L. (2004). On becoming a critically reflexive practitioner. *Journal of Management Education*, 28(4), 407-426.
- Dubar, C. (2007). *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Gagnon, C. (1985). Une formation universitaire scientifique pour l'éducateur : souhaitable ou nécessaire. *Revue Canadienne de psycho-éducation*, 14(1), 3-9.
- Gagnon, C. (1998). La formation universitaire en psychoéducation : la connaissance ou l'employabilité. *Revue Canadienne de psycho-éducation*, 27(2), 225 -229.
- Gendreau, G. (1984). L'intervention, la formation et la recherche en psycho-éducation 2. Un regard sur le présent pour entrevoir l'avenir. *Revue canadienne de psycho-éducation*, 12(1), 3-16.
- Gendreau, G. (1990). Psychoéducation : profession difficile à nommer mais propédeutique efficace. *Revue Canadienne de psycho-éducation*. 19(2), 117-122.
- Gendreau, G. (1991). Pour bien prendre le virage de l'an 2000 : les défis de l'action psychoéducative. *Revue Canadienne de psycho-éducation*, 20(1), 29-39.
- Gendreau, G. (1998). D'une synthèse à l'autre...ou le nécessaire mouvement perpétuel. *Revue Canadienne de psycho-éducation*, 27(2), 211-224.
- Gendreau, G. (2001). *Jeunes en difficulté et intervention psychoéducative*. Montréal : Sciences et Culture.
- Grégoire, J (1980). À propos du modèle psycho-éducateur. En réponse à Jeanine Guindon. *Revue Canadienne de psycho-éducation*, 9(2), 149-151.
- Grégoire, J. (2012). À propos de la psychoéducation, un bref historique. *Revue de psychoéducation*, 41(2), 121-136.
- Guindon, J. (1980). Le modèle psycho-éducateur. *La Revue Canadienne de psycho-éducation*, 9(1), 51-66
- Guindon, J. (1998). La psychoéducation, une nouvelle discipline. *Revue Canadienne de psycho-éducation*, 27(2), 191-194.
- Gustafsson, C., & Fagerberg, I. (2004). Reflection, the way to professional development? *Journal of Clinical Nursing*, 13, 217-280.
- Lavigueur, S. (1991). L'action psychoéducative en milieu communautaire : Une présence en voie de consolidation. *Revue Canadienne de psycho-éducation*, 20(1) 11-21.
- Le Blanc, M. (1990). L'éducateur à l'orée du troisième millénaire : un missionnaire, un parent ou un professionnel? *Revue de psychoéducation*, 19(2), 123-127.
- Le Blanc, M. (2004). Qu'est-ce que la psychoéducation? Que devrait-elle devenir? *Revue de psychoéducation*, 33(2), 289-304.
- Legault, G.A. (2003). *Crise d'identité et professionnalisme*. Montréal: Les Presses de l'Université du Québec.
- Lemay, M. (1990). L'éducateur face à la psychopathologie de la vie quotidienne. *Revue de psychoéducation*, 19(2), 101-115.
- Mann, K., Gordon, J., et MacLeod. (2009). Reflection and reflective practice in health professions education : A systematic review. *Advance in Health Sciences Education*, 14(4), 595-621.
- Nélisse, C. (1997). *L'intervention: les savoirs en action*. Sherbrooke: GGC Éditions.
- Nélisse, C. et Zúñiga, R. (1997). *L'intervention : les savoirs en question*. Sherbrooke: GGC Éditions.
- Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (2011). *Le profil des compétences générales des psychoéducateurs*. Auteur.
- Patenaude, J. (1998). L'apport réflexif dans les modèles professionnels. Par delà l'efficacité. Dans G.A. Legault (dir. pub.), *L'intervention : usages et méthodes*. Sherbrooke: GGC Éditions et Université de Sherbrooke.
- Perrenoud, Ph. (2005). Assumer une identité réflexive. *Éducateur*, 2, 30-33.
- Perrenoud, Ph. (2008). *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant* (4^e éd.). Paris : Éditions

ESF.

Puskas, D. Caouette, M. Dessureault, D. et Mailloux, C. (2012). *L'Accompagnement psychoéducatif. Vécu partagé et partage du vécu*. Montréal : Béliveau Éditeur.

Renou, M. (1989). La psychoéducation: une perspective historique. *Revue Canadienne de psycho-éducation*, 18, (2), 63-88.

Renou, M. (1998). Une analyse de l'évolution de la pratique et de la formation en psychoéducation : une perspective historique. *Revue Canadienne de psycho-éducation*, 27(2), 169-190.

Renou, M. (2005). *Psychoéducation : une conception, une méthode*. Montréal : Sciences et culture.

Schön, D.A. (1987). *Educating the reflexive practitioner : Toward a new design for teaching and learning in the professions*. San Francisco, CA : Jossey-Bass Publishers.

Schön, D.A. (1994). *Le praticien réflexif : à la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*. Montréal : Les Éditions Logiques.

Schön, D.A. (1996). À la recherche d'une nouvelle épistémologie de la pratique et de ce qu'elle implique pour l'éducation des adultes. Dans J.M. Barbier (dir.), *Savoirs théoriques et savoirs d'action* (pp. 201-222). Paris : Presses Universitaires de France.

Schön, D.A. (1996). *Le tournant réflexif: pratiques éducatives et études de cas*. Montréal : Les Éditions Logiques.